

Bagnolet, le 3 juin 2008



21, rue Jules Ferry – 93177 BAGNOLET Cedex  
Tel. 01 48 18 88 29/Fax 01 48 18 88 95  
E-mail : [uff@unsa.org](mailto:uff@unsa.org)

**Monsieur Eric WOERTH**  
**Ministre du Budget,**  
**des comptes publics et de**  
**la Fonction publique**  
**139, rue de Bercy**  
**75572 PARIS Cedex 12**

N/REF. RC-CD/43-2008

Monsieur le Ministre,

Un certain nombre de fonctionnaires sont contraints, dans le cadre de leurs fonctions, de se déplacer pour les besoins du service.

Pour ce faire, une partie d'entre eux est dans l'obligation d'utiliser son véhicule personnel et, à ce titre, de régler sur ses propres deniers, les frais de carburant.

L'envolée que connaissent les prix des carburants depuis maintenant plus d'un an et qui s'est accélérée ces derniers mois, alourdit considérablement le montant des dépenses imputées à ce titre sur le budget personnel des agents concernés.

Une telle situation justifie aux yeux de l'UNSA-Fonctionnaires la réouverture du dossier relatif aux frais de déplacement.

Je me permets, sur ce point, de vous rappeler que la dernière revalorisation des taux de remboursement kilométrique date d'avril 2006 et que, depuis, la situation a très fortement évoluée.

Je souhaite donc que soit réexaminé, dans les meilleurs délais, le niveau des taux de base des remboursements kilométriques ainsi que le raccourcissement des délais de remboursement.

Vous comprendrez, Monsieur le Ministre, que ce dossier est sensible pour nos collègues concernés qui ne peuvent admettre, à juste titre, d'être réduits à autofinancer des déplacements dont la nécessité relève de l'exercice des missions qu'ils sont tenus de remplir dans le cadre de leurs obligations professionnelles.

Sachant pouvoir compter sur l'attention que vous portez à la situation des agents de la fonction publique, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma respectueuse considération.

**Elisabeth DAVID**  
**Secrétaire Générale**